



PRELE : PROGRAMME RÉGIONAL  
*Espaces en  
libre évolution*

# Bilan 2021

Bois de la Mousse (61)

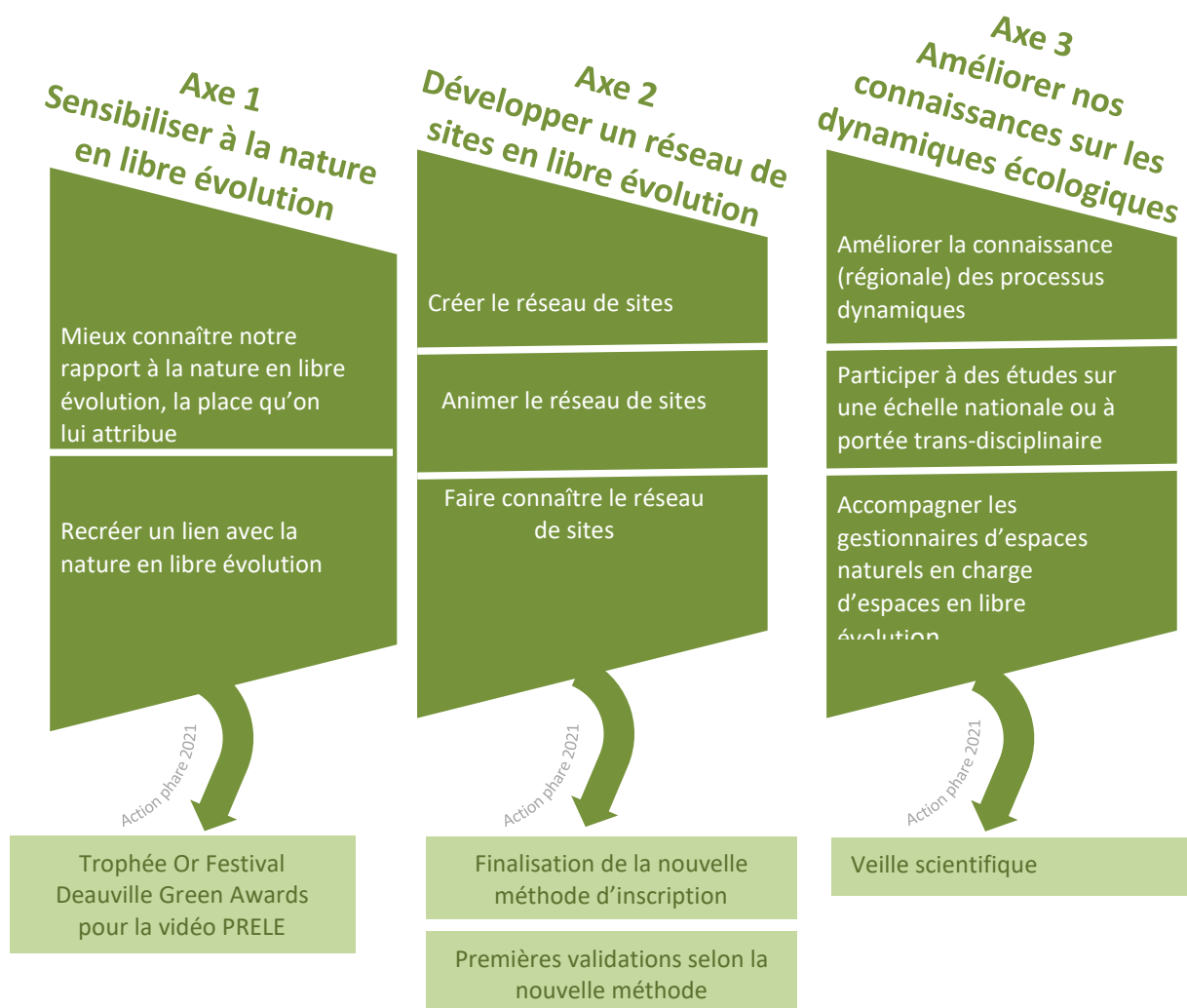


## LE RESEAU D'ESPACES EN LIBRE EVOLUTION : UNE SOLUTION FONDÉE SUR LA NATURE ?

Concept proposé en 2009 par l'UICN lors de la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, une « solution fondée sur la Nature » est une action qui s'appuie sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux sociétaux. Loin des opérations proactives souvent mises en avant, la préservation d'espaces laissés en libre évolution pourrait-elle être également une des solutions fondées sur la nature ? Oui, si l'on estime les effets à long terme de la préservation de tels espaces sur notre territoire : stockage du carbone, préservation du cycle de l'eau et prévention du risque inondation, fourniture d'espaces de résilience face au changement climatique...

L'enjeu du PRELE est de provoquer un changement de regard sur les espaces en libre évolution. Les considérer comme des espaces à étudier comme des solutions fondées sur la nature y contribue donc et de manière certaine.

Comme les années précédentes, les actions du programme sont déclinées sous trois axes structurants ayant leurs objectifs propres. Ce sont principalement les actions des deux premiers axes qui ont été développées en 2021. Le présent rapport dresse une synthèse de ces dernières.



# AXE 1: SENSIBILISER À LA NATURE EN LIBRE ÉVOLUTION

## LA VIDEO PRELE PRIMEE AU FESTIVAL GREEN AWARDS DE DEAUVILLE



Trois minutes pour changer de regard sur la nature en libre évolution, images à l'appui : c'est le challenge que s'était donné le Conservatoire d'espaces naturels en concevant la vidéo PRELE en 2019. Deux ans après, cette vidéo a reçu un trophée Or du Festival international Deauville Green Awards et récompense ainsi le Conservatoire pour la qualité de sa production audiovisuelle, notamment de son concepteur média, François Nimal. Une occasion « en or » de diffuser à un large public cette vidéo et de faire connaître le réseau d'espaces en libre évolution ! A ce jour, la vidéo PRELE est l'une des vidéos les plus visionnées du CEN Normandie sur Youtube avec près de 2000 vues.



## A DESTINATION DU GRAND PUBLIC

### Poster en cours de création

Se distinguant des affiches naturalistes traditionnelles (souvent techniques), le poster PRELE fait la part belle à une illustration réalisée par une artiste normande ayant tenté de donner sa représentation de la nature en libre évolution : Marion Alexandre. L'objectif de ce poster est de le diffuser à différents publics cibles : grand public, élus, acteurs du PRELE et de l'éducation à la nature. En choisissant la voie artistique pour évoquer la libre évolution, le but est d'interpeller, de donner à voir d'une autre manière la nature en libre évolution et d'inciter tout un chacun à s'y intéresser. Une première version a vu le jour en 2021 mais il a été choisi de reporter sa diffusion à 2022, à la fois en raison du report de nombreux événements permettant la rencontre de public (stands, fêtes, assemblées) depuis la pandémie de COVID 19, mais aussi afin de concevoir une seconde version avec un verso de l'affiche offrant des informations sur le programme, son intérêt et la manière dont chacun pourrait s'impliquer.



### Coup de projecteur sur la libre évolution dans la revue « Dessinée »

Vendue en moyenne à 20 000 exemplaires, la revue dessinée a consacré un dossier sur le retour du sauvage au sein duquel le PRELE y a été cité en exemple d'action concrète menée en faveur de la nature en libre évolution. Usant les ressorts de la bande dessinée pour évoquer des thèmes des variés, les journalistes et dessinateurs offrent au lecteur un regard neuf issu de leurs investigations. Pour ce reportage, ils ont pris contact avec le premier propriétaire privé ayant intégré le réseau PRELE, M. Levêque du Loterot et lui ont donné la parole ... en bulles !





## Mise à jour de la plaquette PRELE

Afin d'uniformiser les plaquettes des programmes régionaux du CEN et mettre à jour contacts et adresses, la plaquette générique du PRELE a été retravaillée et re-éditée.

A DESTINATION DES ETUDIANTS, DES ACTEURS DE 'ENVIRONNEMENT ET DES ELUS



07/05/2021

Présentation du PRELE lors du colloque « les territoires du sauvage » organisé par les étudiants du master Bioterre Paris Sorbonne

12/02/2021

Présentation du PRELE aux étudiants de l'UT Génie écologique de Caen



20/08/2021

Présentation du PRELE lors des rencontres « reprise de terre » organisé par le collectif du même nom.

03/09/2021

Présentation du PRELE lors d'une conférence thématique à l'attention des élus de la communauté urbaine du Havre



## SUITE ET FIN DU PROJET ARTISTIQUE « TERRAIN VAGUE »



TERRAIN VAGUE est le fruit de la rencontre entre les univers artistiques de Benjamin Audouard et Oua-Anou Diarra, le Conservatoire d'espaces naturels et les élus attachés au patrimoine de Bretteville-sur-Laize. Les artistes sont partis à la découverte de la nature et du patrimoine industriel le long de la Laize afin d'en révéler les recoins oubliés, les beautés cachées, la poésie des lieux délaissés, les espaces en libre évolution. De cette (re)connexion à la nature et l'histoire du lieu, est sortie une cartographie sensible livrée au moyen de capsules sonores reliées par le tracé d'un chemin. AnSofi Piquet, graphiste au Conservatoire a accompagné ce travail en concevant une plaquette de présentation de ce chemin où chaque point d'étape sonore peut être lu par un QRcode libre d'accès. Ce voyage poétique tente d'amener le promeneur à changer de regard sur ce qu'il voit, à percevoir, le temps d'une visite, la nature et son histoire le long de la Laize comme l'ont interprété ces deux artistes conteurs et musiciens. Cette résidence d'artistes débutée en 2020, s'est conclue en novembre 2021 par un récit musical sur la commune.

### BILAN DE L'AXE 1

Le tableau suivant dresse le bilan des actions prévues et réalisées en 2021 pour cet axe.

Sous-objectifs	Actions	Opérations	Etat d'avancement	Indicateur de réalisation 2021
<b>Mieux connaître notre rapport à la nature en libre évolution, la place qu'on lui attribue</b>				
	Réalisation d'un colloque sur la nature en libre évolution mêlant écologues et sociologues			
F11		Préparation du colloque	✓ en cours	5 réunions du comité d'organisation Montage programmation Fiche recherche financement Programme visite de terrain
F11		Mise en œuvre de l'évènement	Evènement reporté à 2023	/
	Communication auprès d'un public spécialisé			
F21		Porter à connaissance dans la presse spécialisée	✓	Article zone humide info n°101
F14		Réalisation de PPT de présentation pour diffusion au réseau PRELE	✓	PPT réalisé
F19		Interventions auprès de formations étudiantes	✓	IUT Génie biologique Caen Master Bioterre Paris
<b>Recréer un lien avec la nature en libre évolution</b>				
	Création et diffusion d'outils de communication sur la libre évolution			
F22		Diffusion de la vidéo PRELE	✓	Festival Deauville Green Awards Diffusion Réseaux sociaux
F21		Réalisation et diffusion d'un poster grand public sur la nature en libre évolution	✓ en cours	Illustration terminée (recto) mais verso encore non réalisé
	Développement d'activités de communication et d'éducation à la nature			
F27		Opération de Crowdfunding pour l'achat d'une parcelle en libre évolution	X	/
F12		Montage et mise en œuvre d'un projet artistique sur le thème de la nature en libre évolution	✓	Projet TERRAIN VAGUE
F32		Création d'un réseau d'ambassadeurs du PRELE et animation de ce dernier	X	/

FXX = numéro de fiche dans le plan de Communication auquel correspond l'action

# AXE 2 : DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE SITES EN LIBRE ÉVOLUTION

Pour cet axe, le programme en est à l'étape de constitution du réseau. Ce réseau s'adresse autant à des particuliers qu'à des propriétaires publics d'espaces naturels.

## ETAPE 1 : FORMALISATION DU RESEAU

En 2020, une méthode d'inscription des sites PRELE a été éditée. Celle-ci continue à être améliorée au fil de son utilisation pour la formalisation du réseau. Ainsi certains critères ont évolué comme ceux traitant de la continuité écologique et de la fréquentation humaine. Fin 2021, la grille d'évaluation comportait 18 critères permettant d'apprécier la candidature d'un nouveau site au réseau PRELE. Par ailleurs et cette même année, il a été choisi de cadrer le nouveau rôle du comité réseau de sites PRELE, garant l'inscription des sites candidats. Celui-ci est désormais défini comme suivant :

- Evaluer certaines candidatures de sites dont la grille d'évaluation fait ressortir des critères soumis à son arbitrage.
- Faire évoluer, en cas de besoin, les modalités d'inscription d'un site au réseau PRELE.
- Suivre l'évolution du réseau de sites PRELE et décider de la stratégie de développement du réseau.

Le Conservatoire d'espaces naturels, grâce à un courrier officiel du 23 juin 2021, a convié les partenaires historiques du PRELE à devenir membres officiels du comité et à s'engager à la participation de 2 comités par an. Les membres ayant répondu, à ce jour, à cet appel sont :

<i>Direction régionale d'Aménagement, de l'Environnement et du Logement, division Biodiversité</i>	<i>Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable</i>
<i>Agence de l'Eau Seine Normandie</i>	<i>Office Français de la Biodiversité</i>
<i>Région Normandie</i>	<i>Groupe Mammalogie Normand</i>
<i>Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normandie</i>	<i>Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières de Normandie</i>
<i>Conservatoire du Littoral</i>	<i>Communauté urbaine du Havre</i>
<i>Parc Naturel Régional du Cotentin Bessin</i>	<i>Communauté d'agglomération Lisieux Normandie</i>
<i>Fédération Régionale des Chasseurs</i>	<i>Conseil Départemental de l'Eure</i>
<i>Office National des Forêts</i>	<i>Centre Régional de la Propriété forestière</i>

La méthode d'inscription au réseau est désormais entièrement standardisée. Elle s'appuie sur plusieurs documents supports adaptés à chaque étape du processus d'inscription comme détaillé dans le schéma ci-contre.



## ETAPE 2 : DEPLOIEMENT DU RESEAU

En 2021, six nouveaux sites ont été visés en comité réseau de sites PRELE avec la nouvelle grille d'évaluation, pour une surface totale de 16,15 ha. Quatre sites ont été validés et deux reportés.

Par ailleurs, trois sites validés avant 2021 étaient en attente de signature de la convention pour une inscription officielle. Ces conventions n'ont pu être signées en 2021 pour les raisons suivantes :

- Vallon du vivier : inauguration prévue qui a dû être reportée pour permettre la présence d'élus du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine, co-signataire de la convention.
- Le Bignon : contact rompu avec le propriétaire privé malgré plusieurs relances sur 2 ans.
- Le Billot : projet de signature reporté à 2022 à la demande de la commune, propriétaire des parcelles.

Fin 2021, le réseau d'espaces en libre évolution se composait de 7 sites naturels, 6 étant en attente de signature. Le tableau suivant récapitule l'état d'avancement du réseau.

Nom du site	Surface	Passage en comité réseau de sites PRELE	Convention d'engagement
Loterot	1,5	Validé	Signée
La poterie	4,2	Reporté	
Saint Aubin	3,4	Validé	Site CEN
Coteau des Monts de Ryes	1	Refusé	
Ancienne carrière d'Orival	7,7	Reporté	
Orbec	3,7	Validé	Site CEN
Vallon du Vivier	7,9	Validé	Non signée
Coteau des Monts de Res	1	Refusé	
Fresnaye-au-Sauvage	7,33	Validé	Site CEN
Vallée de la Baize	1,5	Refusé	
Cisai Saint-Aubin	0,3	Validé	Signée
Marais de Boucey	1	Refusé	
Ile Pontorson	1	Refusé	
Billot	2,88	Validé	Non signée
le Hamel	1,2	Validé	Signée
le Bignon	12,5	Validé	Non signée
Bois de la Cauchetière	1,37	Validé	Non signée
Tourbière de Commeauche	1,5	Validé	Non signée
Courrairie	1,5	Validé	Non signée
Pierre plate	1,38	Validé	Site CEN
Bois de Clamageran	7,1	Reporté	
Bois de Fontaine-la-Mallet	3,3	Reporté	
		TOTAL « visés »	74,26 ha
		TOTAL « inscrits »	50,66 ha
		TOTAL « signés »	20,18 ha

L'animation et le déploiement du réseau d'espaces en libre évolution, s'est également traduite de manière plus large, par la visite de plusieurs terrains potentiels issus de sollicitations directes des propriétaires ainsi que la réponse à de nombreuses sollicitations mails et téléphone. Cette animation témoigne du succès des actions de communication et du relais faits par les partenaires du PRELE pour faire connaître la démarche.

## BILAN DE L'AXE 2

Le tableau suivant dresse le bilan des actions prévues et réalisées en 2021 pour cet axe.

Etapes	Actions	Opérations	Etat d'avancement	Indicateur de réalisation 2021
<b>Etape 1 : Formalisation du réseau</b>				
	Stabilisation des critères d'un espace en libre évolution			
F33		Comités réseau de sites	✓	2 réunions du comité Invitation des partenaires à devenir membres officiels
		Mise à jour de la méthode d'inscription	✓	Grille d'évaluation et guide associé à jour Conventions-types à jour Présentation standard à jour Fiche de candidature à jour
<b>Etape 2 : Déploiement du réseau</b>				
	Développement du réseau par des sites non encore protégés			
		Réponses aux sollicitations des propriétaires privés pour l'intégration au réseau	✓	Echanges par téléphone, mails et visites sur place
		Formalisation des candidatures (visite de terrain + fiches de candidature)	✓ A continuer en 2021	6 fiches éditées
		Signature de conventions PRELE	X	Signatures reportées à 2022
	Développement du réseau par des sites protégés			
		Rencontre des propriétaires et gestionnaires	✓	Plus de 10 rencontres
		Adaptation du réseau aux contraintes des gestionnaires et propriétaires	X	
<b>Etape 3 : Animation du réseau</b>				
	Accompagnement des premiers propriétaires			
F5		Installation de panneaux	✓	2 panneaux installés
		Organisation d'inauguration de sites	X	
		Visite de sites grand public	✓	Une visite lors de la fête de la nature
	Communication spécifique au réseau			
		Rencontre annuelle des propriétaires PRELE	X	
		Animation du réseau de partenaire	✓	Visioconférence de présentation de la nouvelle méthode Courriels infos avancées sur PRELE Comptes-rendus et rapports

FXX = numéro de fiche dans le plan de Communication auquel correspond l'action



# AXE 3 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES DYNAMIQUES ÉCOLOGIQUES

Bien qu'essentielles au développement du PRELE, les actions identifiées pour cet axe ont été peu développées en 2021. En effet, l'animation du programme portée par le CEN a été priorisée sur les actions développées dans les 2 axes précédents. Cette « mise en pause » des opérations de l'axe 3 a surtout concerné les actions nouvelles à développer ainsi que la poursuite du travail sur le protocole de suivis des boisement alluviaux en libre évolution.

## BILAN DE L'AXE 3

Le tableau suivant dresse le bilan des actions prévues et réalisées en 2021 pour cet axe.

Sous-objectif	Opérations	Etat d'avancement	Indicateur de réalisation 2021
<b>Améliorer la connaissance (régionale) des processus dynamiques</b>			
	Veille bibliographique régionale des études scientifiques sur les processus dynamiques	✓	Bibliothèque PRELE complétée
	Etablissement d'un protocole de suivis pour les boisements alluviaux en libre évolution	X	Première version du protocole réalisée en 2020 Version à affiner en 2022
	Montage d'un projet de recherche inspiré du projet Ecofriche de Bretagne	X	/
<b>Participer à des études sur une échelle nationale ou à portée trans-disciplinaire</b>			
En partie F31	Participation au Club FRB sur la naturalité	✓	Fiche retour d'expérience PRELE pour FRB
En partie F31	Participation au groupe UICN « Wilderness et Nature Férale »	✓	Présentation retour d'expérience PRELE
<b>Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels en charge d'espaces en libre évolution</b>			
	Développement de partenariats entre gestionnaires et chercheurs	X	Recherche menée sans succès

FXX = numéro de fiche dans le plan de Communication (annexe) à laquelle correspond l'action

# PREVISIONNEL 2022-2024

Fin 2021, la stratégie de développement du PRELE est clarifiée pour l'ensemble des axes. Elle se traduit par un enjeu identifié, des objectifs et sous-objectifs par axes. Le Conservatoire d'espaces naturels, animateur propose un plan d'actions prévisionnel par axes établi sur 3 ans. Celui-ci est détaillé dans les tableaux suivants :

## AXE 1 : SENSIBILISER À LA LIBRE ÉVOLUTION

Sous-objectifs	Actions	Opérations	Indicateur de réalisation	Planning prévisionnel		
				2022	2023	2024
<b>Mieux connaître notre rapport à la nature en libre évolution, la place qu'on lui attribue</b>						
		Réalisation d'un colloque sur la nature en libre évolution mêlant écologues et sociologues				
	F11	Préparation du colloque	4 réunions du comité d'organisation			
	F11	Mise en œuvre de l'évènement	colloque organisé			
		Acte de colloque et diffusion	Actes de colloque édités et diffusés			
<b>Communication auprès d'un public spécialisé</b>						
	F21	Porter à connaissance dans la presse spécialisée	2 articles/an			
	F14	Porter à connaissances lors de séminaires, colloques, ateliers	Participation à 4 événements /an			
	F19	Interventions auprès de formations étudiantes	2 interventions/an			
<b>Recréer un lien avec la nature en libre évolution</b>						
		Création et diffusion d'outils de communication sur la libre évolution				
	F22	Diffusion de la vidéo PRELE	+ de 200 vues/an de la vidéo			
	F21	Réalisation et diffusion d'un poster grand public sur la nature en libre évolution	Poster transmis aux acteurs de l'éducation à la nature en Normandie			
		Communication sur les réseaux sociaux				
<b>Développement d'activités de communication et d'éducation à la nature</b>						
	F27	Opération de Crowdfunding pour l'achat d'une parcelle en libre évolution	Dons de particulier reçu pour l'achat d'une parcelle en libre évolution			
	F12	Création d'un réseau d'ambassadeurs du PRELE et animation de ce dernier	Kit de l'ambassadeur créé, 5 ambassadeurs/an			

## AXE 2 : DEVELOPPER UN RESEAU D'ESPACES EN LIBRE EVOLUTION

Etapas	Actions	Opérations	Indicateur de réalisation	Planning prévisionnel		
				2022	2023	2024
<b>Etape 1 : Formalisation du réseau</b>						
Stabilisation des critères d'un espace en libre évolution						
F33	Comités réseau de sites		2 comités/an			
	Actualisation de la gouvernance du comité réseau de sites et de la méthode d'inscription au réseau		MAJ régulière (évolution critères)			
	Procédure interne au CEN pour l'intégration de sites au réseau PRELE		Procédure CA et CS votée dans chacune de ces assemblées			
Vulgarisation de la méthode d'inscription au réseau PRELE						
	Mise en page grand public de la méthode + PPT Présentation standard		Documents de vulgarisation édités			
	Mise à jour modèles conventions d'engagement + ORE PRELE		Modèle ORE et conventions à jour			
	Diffusion internet					
<b>Etape 2 : Déploiement du réseau</b>						
Développement du réseau par des sites non encore protégés						
	Réponses aux sollicitations des propriétaires privés pour l'intégration au réseau		5 sollicitations/an			
	Formalisation des candidatures (visite de terrain + fiches de candidature) et mise à jour		10 candidatures étudiées/an (fiche)			
	Signatures de conventions PRELE		5 conventions/an			
	Diffusion et recherche de partenariats en direction des propriétaires privés					
	Etude des données cartographiques en vue de la réalisation d'une carte prospective des espaces en libre évolution		Carte prospective des espaces en libre évolution et méthode cartographique associée			
	Recherche d'un site pilote de grande taille en protection forte		Site en libre évolution de plus de 40 ha nouvellement protégé			
Développement du réseau par des sites protégés						
	Rencontre des propriétaires et gestionnaires		4 rencontres/an			
	Adaptation du réseau aux contraintes des gestionnaires et propriétaires					
<b>Etape 3 : Animation du réseau</b>						
Accompagnement des premiers propriétaires						
F5	Installation de panneaux		4 panneaux/an			
	Organisation d'inauguration de sites					
Communication spécifique au réseau						
	Rencontre annuelle des propriétaires PRELE					
	Animation du réseau de partenaire					

## AXE 3 : AMELIORER NOS CONNAISSANCES SUR LES DYNAMIQUES ECOLOGIQUES

Sous-objectif	Opérations	Indicateur de réalisation 2021	Planning prévisionnel		
			2022	2023	2024
<b>Améliorer la connaissance (régionale) des processus dynamiques</b>					
	Veille bibliographique régionale des études scientifiques sur les processus dynamiques	Nombre de documents classés			
	Etablissement d'un protocole de suivis pour les boisements alluviaux en libre évolution	Rapport écrit et fiche protocole réalisée			
	Diffusion et accompagnement à la mise en place du protocole sur des sites adaptés en Normandie	4 sites suivis via ce protocole/an			
	Montage d'un projet collectif portant sur l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes forestiers de Normandie (composition, structure, fonction) et de leur dynamique	Nombre de documents classés			
<b>Participer à des études sur une échelle nationale ou à portée transdisciplinaire</b>					
	Participation au Club FRB sur la naturalité				
	Participation au groupe UICN « Wilderness et Nature Férale »	4 rdv/an + travaux annexes			
	Participation à l'émergence d'un programme d'actions sur les espaces en libre évolution à l'échelle nationale				
<b>Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels en charge d'espaces en libre évolution</b>					
	Développement de partenariats entre gestionnaires et chercheurs				
	Réalisation d'une note d'intégration du concept de libre évolution dans le cadre d'un plan de gestion écologique	Note réalisée et diffusée au réseau des gestionnaires de milieux naturels en Normandie			
	Développer une formation du la Naturalité à destination des gestionnaires	Formation organisée			

# PARTICIPANTS ASSOCIÉS AU PROGRAMME

(non exhaustif !)

